

Modèle de lettre pour demander à la Mairie le Document Technique Amiante de votre école

NOM Prénom
Directeur/Directrice de l'école

adresse de l'école
numéro de téléphone de l'école
adresse e-mail de l'école

à ..., le ... mars 2025

à Monsieur/ Madame le Maire
adresse de la mairie

Objet : Demande de mise à jour du Dossier Technique Amiante (DTA) / Protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante.

Monsieur / Madame le Maire,

J'ai l'honneur de vous demander de me faire parvenir le dossier technique amiante (DTA) qui concerne l'école que je dirige.

La réglementation relative à la protection des populations et des travailleurs contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante, inscrite au Code de la santé publique, dispose depuis 1996 que les collectivités locales procèdent à un inventaire de la présence éventuelle d'amiante dans les bâtiments dont elles sont propriétaires.

Cette obligation vaut pour l'ensemble des locaux communaux entrant dans le champ d'application du décret, quelles que soient la nature et la destination des bâtiments, incluant donc les écoles.

Pour les locaux construits avant le 1^{er} juillet 1997, un repérage « étendu » de la présence d'amiante et la constitution d'un *dossier technique amiante* doivent être effectués.

La réglementation ayant évolué, si le dossier technique amiante a été réalisé avant le 1^{er} janvier 2013, un repérage complémentaire doit être effectué puisque de nouvelles zones comme les toitures ont été ajoutées à la liste de repérage. La date butoir pour la mise à jour des DTA était fixée au 31 janvier 2021.

C'est pourquoi, je vous sollicite aujourd'hui afin de pouvoir disposer d'un exemplaire de ce dossier qui sera consultable à l'école par les agents et services concernés, ainsi que par les parents d'élèves qui voudraient en consulter la fiche récapitulative.

Je vous en remercie et vous prie d'agréer, Monsieur / Madame le Maire, l'expression de ma considération.